

OBJECTIF(S)

Mettre en perspective et comprendre les tenants et aboutissants d'une intervention en public ainsi que d'une animation réussie.

NIVEAU & PUBLIC

SPECIALISATION

Syndics et gestionnaires de copropriétés menant des assemblées générales

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéoprojecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gestion du personnel - RH - médiation

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - CONSTATS SUR LE DÉROULEMENT DES AG

- Ressenti des participants
- Point de vue sur l'efficacité

II - DÉFINITION D'OBJECTIFS POUR L'AVENIR

- (avec travail sur la bonne formulation d'un objectif)
- Ce que les participants aimeraient voir évoluer

III - DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ORATOIRES

- Les différents leviers de communication
- Le développement de son aplomb à travers sa posture physique
- Le phénomène d'homéostasie (différence entre risque perçu et risque réel)
- La gestion des émotions

IV - ANIMATION DE LA RÉUNION

- Les lieux
- En amont de la réunion
- Les premières paroles
- La fixation d'un cadre collectif de communication
- Les positions dans l'espace
- Identifier et comprendre ses interlocuteurs
- Un peu de synergologie
- Le traitement des objections et des agressions
- Le rapprochement de points de vue divergents

V - CONCLUSION



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap